

OHADA/RDC SEMINAIRES DE FORMATION A KINSHASA EN RAPPORT AVEC LES MODIFICATIONS OPEREES EN SYSCOHADA ET SES IMPLICATIONS SUR LA FISCALITE

Le Centre de Formation en Administration des Affaires et Entrepreneuriat en sigle **CEFOPRA**, organise à Kinshasa en République Démocratique du Congo, des séminaires de formation de la comptabilité et de la fiscalité, en rapport avec les modifications du référentiel comptable OHADA.

Thème 1 : COMPTABILITÉ : L'immersion de la pratique du système comptable Ohada révisé : Analyse pratique, problèmes et cas

- **Date : du 18 août au 01^{er} septembre 2018 à l'UPC**

Thème 2 : FISCALITE : L'initiation à la pratique fiscale congolaise face aux révisions apportées dans le système comptable Ohada : Analyse détaillée par type d'impôt et de taxe

- **Date : du 10 au 15 septembre 2018 au siège du centre de formation**

Résumé

Les séminaires abordent les notions de la comptabilité générale ainsi que de la fiscalité congolaise, eu égard aux changements opérés dans le nouvel acte uniforme OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière. Ces changements qui épousent les fondements de la comptabilité anglo-saxonne entérinent la mutation de la comptabilité générale vers la comptabilité financière

Malgré les modifications opérées en SYSCOHADA, les états gardent leur souveraineté en matière fiscale, mais il faille contextualiser tant soit peu, certains indicateurs de la fiscalité, en rapport avec ce nouveau référentiel de la comptabilité

Ce nouveau référentiel est entré en vigueur depuis ce 1^{er} janvier 2018 pour les comptes personnels et sociaux des entités, et entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2019 pour les comptes consolidés, les comptes combinés et pour les entreprises tenues de présenter leurs états financiers aux normes IFRS (entreprises cotées et entités procédant à un appel public à l'épargne).

Eu égard à ces modifications, non seulement que la comptabilité des entreprises devraient subir des modifications, mais aussi et surtout, les enseignants devraient contextualiser leurs cours tant au niveau des humanités qu'au niveau supérieur ou universitaire.

Public cible

- Dirigeants et Gestionnaires d'entreprises
- Responsables comptables, financiers et fiscaux
- Les comptables, Assistants comptables et Comptables débutants ou apprentis
- Les fiscalistes et juristes d'entreprises
- Banquiers et analystes financiers
- Cadres et Agents des régies financières
- Les employés et demandeurs d'emplois désireux se recycler ou apprendre
- Enseignants, chercheurs, étudiants et élèves désireux développer leurs connaissances

Plans sommaires des formations

Thème 1 : L'IMMERSION DE LA PRATIQUE DU SYSTEME COMPTABLE OHADA REVISE

I GENERALITES

0. INTRODUCTION

1. PRESENTATION DE L'OHADA

- Historique
- Objectifs
- Institutions
- Arsenal juridique

2. PRESENTATION DU SYSTÈME COMPTABLE DE L'OHADA REVISE

- Aperçu sur le droit comptable
- Principes comptables fondamentaux
- Organisation comptable
- Plan comptable et états financiers
- Organisation de la profession comptable dans le monde, dans la région Ohada et en RDC
- Ordre National des Experts-comptables en RDC

3. ORGANISATIONS, ENTITES & AGENTS ECONOMIQUES

- Les organisations
- Les entités
- Les agents économiques

4. RAPPEL SUR LES GENERALITES COMPTABLES ET APERCU SUR LES DOCUMENTS COMPTABLES

A. Quelques notions de base

- Bilan, ainsi que le Bilan successif, de fusion, d'absorption et de consolidation
- Les comptes et jeu des comptes

B. Les documents comptables

- Journal et Comptabilisation des opérations courantes (achats, ventes et diverses)
- Grand-livre
- Balance

II ANALYSE DU CONTENU, FONCTIONNEMENT ET TRAITEMENT COMPTABLE DES COMPTES

.1. DES COMPTES DES RESSOURCES LONGUES

.2. DES COMPTES DES IMMOBILISATIONS

.3. DES COMPTES DES STOCKS

Analyse en inventaire permanent

Méthodes de valorisation des sorties

Analyse en inventaire intermittent

Régularisation des stocks en inventaire intermittent et exercices d'application

.4. DES COMPTES DES TIERS

.5. DES COMPTES FINANCIERS

.6. DES COMPTES DES CHARGES DES A.O.

.7. DES COMPTES DES PRODUITS DES A.O.

.8. DES COMPTES H. A. O.

III CAS MONOGRAPHIQUE MANUEL ET SUR LOGICIEL

.1. JOURNALISATION DES OPERATIONS

- .2. ELABORATION DU GRAND LIVRE
- .3. ELABORATION DE LA BALANCE PROVISOIRE

IV TRAVAUX DE FIN D'EXERCICE MANUEL ET SUR LOGICIEL

- .1. DEMARCHE ET PROCEDURES DES TRAVAUX D'INVENTAIRE
- .2. JOURNALISATION DES TRAVAUX DE FIN D'EXERCISE
- .3. MODIFICATION DU GRAND LIVRE
- .4. ELABORATION DE LA BALANCE APRES INVENTAIRE

V 8. DETERMINATIONS DES RESULTATS :

- Résultat Comptable.
- Résultat fiscal et calcul de l'IBP
- Résultat net

VI Remplissage des états financiers MANUEL ET SUR LOGICIEL

- Remplissage du Compte résultat;
- Remplissage du bilan;
- Commentaires sur le tableau de flux de trésorerie ;
- Commentaires sur les notes annexes ;

Thème 2 : LA FISCALITE CONGOLAISE FACE AU NOUVEAU REFERENTIEL DE LA COMPTABILITE

A NOTIONS DE LA FISCALITE ET IMPÔT

A1 LA TYPOLOGIE D'IMPOTS

A2 LA TECHNIQUE DE L'IMPOT

B LES DIFFERENTS IMPOTS EN RDC

B1 IMPOTS DIRECTS

B11 Impôt réel

B111 Impôt foncier (IF)

B112 Impôt sur les véhicules (IV) et la taxe spéciale de circulation routière (TSCR)

B113 Impôt sur la superficie des concessions minières et d'hydrocarbures

B12 Impôt cédulaire ou sur les revenus

B121 Impôt sur le revenu locatif (IRL)

B122 Impôt Mobilier (IM)

B123 Impôt sur les revenus professionnels

B1231 Impôt professionnel sur les rémunérations (IPR)

B1232 Impôt exceptionnel sur la rémunération des expatriés (IER)

B1233 Impôt sur les bénéfices et profits (IBP)

B2 IMPOTS INDIRECTS : Taxe sur la valeur ajoutée

C PARAFICALITE

C1 TAXES

C2 DROIT DE DOUANE

C3 Droit d'accise

D PROCEDURES FISCALES EN RDC

D2 Procédures en matière des déclarations

D3 De l'exercice du droit de contrôle
D4 Procédures en matière de recouvrement
D5 Commentaires sur l'application des pénalités
D6 Réclamation et recours

Pédagogie

Un mix de méthodes pédagogiques sera privilégié, en alternant présentations magistrales, discussions dirigées, des illustrations pratiques et des analyses de cas

Cette formation fait appel au vécu des participants et aux expériences des formateurs

Durée, inscription et coût de la formation :

La formation se déroulera en dates et heures indiquées au programme de chaque thème que vous pouvez retirer au centre (du lundi au vendredi de 16 h à 19 h et le samedi de 14 h à 18h). Pour des amples précisions, prière nous contacter aux coordonnées sous-indiquées

L'enregistrement des séminaristes se déroule chaque jour. Il est préférable de confirmer son inscription au plus tard une semaine avant la date de la tenue de la formation Vu l'importance de la matière à développer face au nombre très limité des places et des autres infrastructures liées à l'organisation, les retardataires risqueront de ne pas être admis.

La formation étant subventionnée, les participants paieront seulement le frais d'admission fixé à :

- 50 \$us pour l'immersion de la pratique du système comptable Ohada révisé ;
- Et 100 \$us pour la pratique fiscale congolaise.

Le frais d'admission donne droit aux supports de formation sous plusieurs formes, à une liste des comptes du nouveau système, ainsi qu'à un brevet de participation.

Animateurs :

Les séminaires seront animés par un pool d'Experts et praticiens du Système comptable OHADA, composé des Experts-comptables, Experts fiscaux, Chefs comptables, Enseignants de profession, Auditeurs et Autres praticiens expérimentés dans les domaines respectifs et partenaires du Centre.

Pour plus de renseignements, contacter :

Le Centre de Formation en Administration des Affaires et Entrepreneuriat

Immeuble SOFIA (derrière l'immeuble SABENA), 1e étage, local 1-2, Jonction des avenues Kasa-vubu et Mpolo Maurice n° 1060, Kinshasa-Gombe/RD Congo

Tél : +243 85 049 00 00 / +243 99 99 21 417

E-mail : formationohadaceforpra@gmail.com

Bureau d'inscription ouvert : de 08 heures à 20 heures